

BC saisie par	: RODRIGUES	le 07.01.2022	Validé par:	RODRIGUES	le 07.01.2022
Interlocuteur	: Chargé de secteur RODRIGUES RAPHAEL		EMS JUEN		
Centre	: CS604 Chargé secteur TER06 04		720 RTE de ST Quentin 38210 TULLINS		

Client: 20063060 M AUBRY MICHEL
0695280903 - 0953269714

Contrat: 101034/0 du 01.07.2008

ESI: 0852-01-01-0001 PT DE BEAUVOISIN LES URSULINES au Rez de chaussée T3
LES URSULINES Logt 0001 31 BIS AVE Charles Gabriel Pravaz
Destination: HABITATION Date fin constr.: 02.01.1998 Date entrée patrim.: 01.07.2008

OBJET DE LA COMMANDE:	Remplacement fenetre bois 2 vantaux		
Date de début d'exécution:	07.01.2022	Fin d'exécution:	21.02.2022

Prestations/articles	PU HT (EUR)	Quantité	Prix HT	TVA (%)
NCOF41000-Pourc. Maj. à appliquer aux four. de plus de 200	0,16	5 000,00	800,00	10,00

Montant HT	Total remises HT	Total HT	Total TVA	TOTAL TTC (EUR)
800,00	0,00	800,00	80,00	880,00

Opération:	S. analytique:	Non affecté
-------------------	-----------------------	-------------

Retour du BC à l'agence dans les 48h suivant travaux avec zones ci-dessous renseignées (QUITUS)

Date de fin de travaux		Travaux conforme au BC	OUI	NON
Observations:				
Signature du locataire		Signature de l'entreprise		

En acceptant l'exécution de la présente commande, l'entreprise est réputée avoir pris connaissance et s'oblige à appliquer les dispositions de Plan de Prévention et du DT Amiante consultable et téléchargeable sur le site internet de la SDH www.sdh.fr

FACTURES: Règlement: 30 jours fin de mois

La facture sera rejetée si elle ne comporte pas le double du bon de commande. Les prix devront être détaillés en "Fournitures" et "Main d'œuvre". Les libellés "Travaux forfaitaires" ou "Conformes au devis" ne seront pas acceptés

Les travaux devront être réalisés dans les règles de l'art